

LE DEVOIR

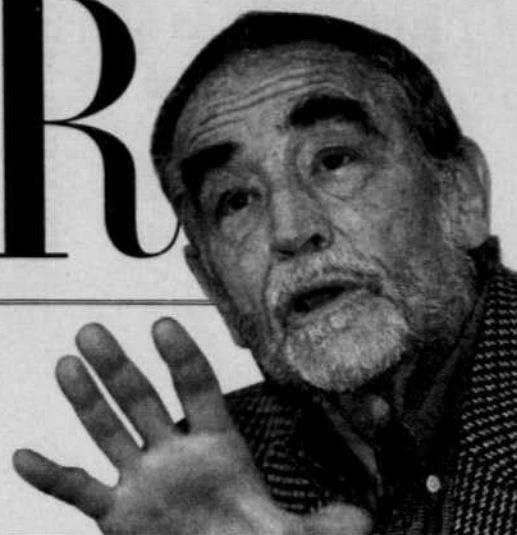


PLAISIRS

Insulaires d'un jour
Page B 1

LA CULTURE

Le cinéma en deuil
de Vittorio Gassman
Page B 10



Vol. XCI N° 146

LE VENDREDI 30 JUIN 2000

87 c + TAXES = 1 \$

La Grande Bibliothèque en miniature



ÉRIC ST-PIERRE LE DEVOIR

L'architecte Patricia Patkau (au centre), de la firme Patkau de Vancouver, décrit la maquette de la future Grande Bibliothèque du Québec en présence de Lise Bissonnette (à gauche), présidente-directrice générale de la GBQ, Phyllis Lambert, présidente du jury du concours d'architecture, et Agnès Maltais (à droite), ministre de la Culture et des Communications du Québec.

Une œuvre de cuivre, de bois et de granit

Des architectes de Vancouver remportent le concours de la GBQ

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

C'est dans la lumière filtrée par des lattes de cuivre que les futurs usagers de la Grande Bibliothèque du Québec liront les ouvrages de leur choix, dans un édifice rectangulaire, de cuivre, de bois et de granit, conçu par des architectes de Vancouver. C'est en effet le couple John et Patricia Patkau, de la firme Patkau, associé à un couple d'archi-

tectes québécois, Marie-Chantal Croft et Éric Pelletier, ainsi qu'à l'architecte québécois Gilles Guité, qui a remporté le concours international d'architecture de la bibliothèque. À l'intérieur, l'établissement, qui sera érigé rue Berri, sur le site du Palais du commerce aujourd'hui désaffecté, sera vitré et notamment tapissé de bois. Ainsi en a décidé le jury du concours international d'architecture de la Grande Bibliothèque du Québec, qui dévoilait hier après-midi le grand lauréat de cette importante course. Le projet,

qui doit être terminé en 2003, entraînera des coûts de construction de 58,3 millions.

La firme vancouveroise Patkau, réputée pour ses œuvres qui s'intègrent à l'environnement, a donc déclassé la prestigieuse équipe française de Christian de Portzamparc, celle, britannique, menée par Zaha Hadid, ainsi que les deux équipes finalistes québécoises, celle de Saucier et Perrotte ainsi que celle de

VOIR PAGE A 10: GBQ

Un juge bloque le transfert d'écoles à la CSDM

English-Montréal obtient une injonction en invoquant la Charte canadienne des droits

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Le ministre de l'Éducation, François Legault, s'est fait refuser hier par les tribunaux le droit d'imposer à la Commission scolaire English-Montréal le transfert d'un de ses établissements à la Commission scolaire de Montréal (CSDM). La Cour supérieure du Québec a en effet accepté la demande de sursis pour le transfert d'école forcé par la loi 111. Mais l'affaire ne finira pas là, la ministre de la Justice, Linda Goupil, ayant annoncé qu'elle porterait la cause en appel.

Première victoire pour la CSEM, qui n'est pas obligée, comme la loi 111 le lui demandait, de transférer aujourd'hui à la CSDM l'école Francesca Cabrini ou Emily Carr. Le juge Alphonse Barbeau a en effet accordé à la commission scolaire anglophone l'injonction provisoire qu'elle réclamait, ce qui empêche — jusqu'au jugement final — le ministre Legault de faire lui-même le choix d'une école à transmettre au secteur francophone. La loi 111 confère en effet au ministre le pouvoir de désigner lui-même un établissement advenant le cas où la CSEM refuserait de le faire, l'ensemble de ce processus législatif ayant comme objectif ultime le soulagement de la surpopulation dans les écoles francophones.

VOIR PAGE A 10: JUGE

FESTIVAL DE JAZZ

De la critique à la pratique

Laurent Saulnier, critique en chef à l'hebdo *Voir* pendant 12 ans, franc-tireur à ses heures, est passé à l'autre bout de la lorgnette: c'est lui, dans son nouveau job de directeur de la programmation des scènes extérieures au FIJM, qui est dorénavant sous examen. Drôle de position? Pfuitt. Le gaillard jubile.

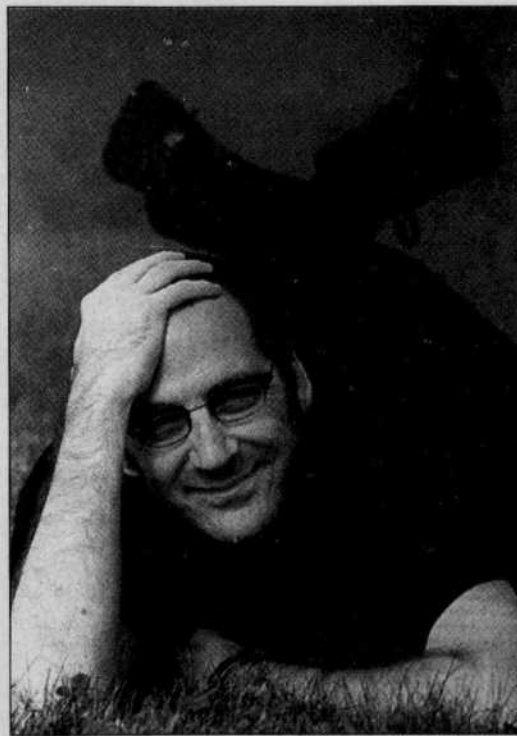
SYLVAIN CORMIER

Pour rire, je lui envoie du Monsieur Laurent Saulnier gros comme le bras. Il rit comme prévu, de son gros rire gras reconnaissable jusqu'en Nouvelle-Zélande (qu'il visita). On s'attable chez Claudette, on commande des œufs. Vision étrange. Que fait-on là tous les deux de si bon matin? Le matin, on n'a pas vu ça poindre souvent, lui et moi, en une grosse décennie commune dans la confrérie du journalisme rock, lui à *Voir*, moi au *Devoir*.

La dernière fois, c'était le matin du départ en TGV pour les FrancoFolies de La Rochelle, non? Radotage de vieux combattants. Nous avions partagé une chambre cette année-là, mais je n'avais à peu près pas vu Laurent du festival. J'étais couché avant qu'il rentre, et il était reparti avant mon réveil. A la fin, il était tombé sans connaissance dans le train. Vert, le teint, si je me souviens bien. Je crois qu'il ambitionnait de voir tous les spectacles. Peut-être les avait-il bel et bien tous vus. C'est un boulimique de spectacles, Laurent. Permettez que je vous appelle encore Laurent, monsieur le nouveau directeur de la programmation des scènes extérieures au Festival international de jazz et aux FrancoFolies de Montréal?

Il rit. Mais encore, m'sieur Laurent, la vie d'arroseur arrosé, c'est agréable? Il s'esclaffe. Hors d'ordre, ma question. L'ancien critique n'a pas encore été critiqué: c'est son année de grâce. D'autant que le grand ancien qui avait littéralement inventé le poste, David Jobin, a assuré depuis l'engagement de Saulnier l'an dernier un parrainage attentionné. Impossible donc, cette fois-ci, de blâmer (ou congratuler) l'un ou l'autre. Salutaire sursis? Voire. «Franchement, on m'a laissé totalement libre de présenter qui je voulais. La seule restriction a été budgétaire. Le reste, c'était ouvert, même le grand événement gratuit.»

Sacrée responsabilité, surtout après le ratage techno de 1999: le *Carnaval brésilien* que propose Saulnier le mardi 4 juillet devra rallier les masses populaires et recueillir l'assentiment de la critique. «Il n'y a à peu près rien dans toute la programmation extérieure avec quoi je ne peux pas vivre.» Même ce qu'il critiquait sévèrement avant? «Au Festival de jazz, le problème ne se posera probablement jamais.» Saulnier, il est vrai, se commettait peu au FIJM: il allait voir les shows non jazz qui lui plaisaient, et c'est tout. Aux FrancoFolies, c'est une autre histoire. «Heureuse-



ÉRIC ST-PIERRE LE DEVOIR

Laurent Saulnier

ment, je m'occupe surtout de l'extérieur [quelques séries «jeunes» en salles lui sont aussi dévolues]: c'est la place des gens qui débent, des découvertes. Jusqu'à présent, je n'ai aucun problème.»

Laurent Saulnier, négociateur

La vraie différence, c'est le changement d'interlocuteurs. Avant, Laurent le critique causait avec des relationnistes de presse qui ne demandaient qu'à lui plaire. Le programmeur Saulnier négocie avec des agents affamés. «Tu touches au cœur du problème. Les artistes, il faut qu'ils mangent!» Qu'arrive-t-il quand un agent lui propose d'engager une de ses anciennes têtes de Turc? «Ça se passe surtout dans le cas des Québécois. Tout le monde se rappelle des mauvaises critiques que j'ai faites. Il y a trois semaines, je dine avec un gars d'une compagnie de disques. On tombe face à face avec Anne Vivien [directrice artistique chez BMG-Québec] et sa chanteuse Judith Bérard. Que j'avais massacrée dans *Voir*. Elle me présente à Judith comme le programmeur du jazz et des FrancoFolies. Pendant une seconde, il y a comme un doute dans le regard de Judith Bérard. «Ah non! Pas lui!»

VOIR PAGE A 10: CRITIQUE

Une commission hétérogène au chevet de la langue française

Le président de la Commission des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française, Gérard Larose, travaillera avec neuf commissaires provenant de toutes les couches de la société québécoise. Le groupe commencera ses travaux en octobre pour les terminer au printemps 2001 et permettre, le cas échéant, des modifications législatives à l'automne suivant. L'objectif est clair: la ministre Louise Beaudoin veut procéder à une refonte globale de la Charte de la langue française afin de l'adapter à la situation actuelle.

■ À lire en page A 2

Clarté référendaire

Le Sénat dit oui

Tout référendum sur la souveraineté devra se faire à l'intérieur du cadre de C-20

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le projet de loi C-20, dit sur la «clarté» référendaire, a finalement été adopté hier soir au Sénat, mettant ainsi fin au débat. Aucun amendement n'a été apporté. La menace d'avoir à réintroduire le projet de loi à la Chambre des communes est donc écartée, un soulagement pour le gouvernement de Jean Chrétien, qui aurait alors dû faire une croix sur d'éventuelles élections à l'automne.

Le vote au Sénat n'aura pas été si serré, les pour l'ayant emporté à 52 voix contre 34. Toutefois, neuf sénateurs se sont abstenus de voter, dont six libéraux. Un seul libéral, la sénatrice Anne Cools, a osé voter contre le projet de loi de son gouvernement. Neuf autres personnes étaient absentes lors du vote final.

Rappelons que C-20 établit les conditions devant être remplies advenant un vote favorable à la sécession d'une province pour que le gouvernement fédéral accepte de négocier cette sécession. En vertu de cette loi, la Chambre des communes devra avant le référendum juger de la clarté de la question posée. Une question portant sur un «partenariat» avec le

VOIR PAGE A 10: SÉNAT



LES ÉLECTIONS
MEXICAINES

La machine du PRI à tombeau ouvert

Deuxième d'une série de trois textes

Guy Taillefer
Le Devoir

Guadalajara — «Combien vaut mon vote?», ironise un jeune militant du PRI qui participait à un ralliement politique à l'occasion du récent passage de Francisco Labastida à Guadalajara. La journée des élections au Mexique s'annonce d'une transparence inédite alors que près de 900 observateurs étrangers (une centaine de plus qu'en 1994) surveilleront le processus. Mais de l'État de Tamaulipas, au nord, à ceux du Chiapas et du Yucatán, au sud, les accusations de manipulations, de pressions et d'achat de votes se sont multipliées au cours des deux derniers mois. Sous le couvert de programmes du gouvernement sont distribués ou vendus à rabais des matériaux de construction, du riz, des tortillas, même des bicyclettes, pendant que, du gouverneur de l'État aux fonctionnaires municipaux aux membres des grands syndicats inféodés, l'appareil gouvernemental a été mobilisé en faveur du Parti révolutionnaire institutionnel — mais seulement «dans

VOIR PAGE A 10: MACHINE

INDEX

7	8313 00068	9	
Annances.....	A 7	Monde.....	B 7
Avis publics.....	A 4	Mots croisés.....	A 4
Bourse.....	A 6	Météo.....	B 4
Cinéma.....	B 10	Plaisirs.....	B 1
Culture.....	B 8	Sports.....	B 6
Éditorial.....	A 8	Télévision.....	B 9
Idées.....	A 9	Tourisme.....	B 4

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

SÉNAT

SUITE DE LA PAGE 1

reste du Canada sera automatiquement jugée «inacceptable». Après le référendum, la Chambre devra juger du résultat, mais une majorité de 50 % plus une voix ne pourra être retenue. C-20 rend également obligatoire le fait que les frontières soient du nombre des éléments négociés.

Hier, la sénatrice Cools a rappelé qu'elle ne s'opposait pas à l'intention de la loi, mais plutôt à son contenu. «C'est un mauvais projet de loi. Je suis d'accord avec l'idée qu'il soutient, mais il crée une nouvelle obligation, soit celle de mettre un terme au Canada, et je suis contre. Dans mon âme et conscience, je devais voter contre.»

De son côté, le sénateur conservateur Pierre Claude Nolin a déploré l'adoption de la loi, y voyant une «condition gagnante» tendue à Lucien Bouchard sur un plateau d'argent. «Lors d'un prochain référendum, de toute évidence, la Chambre des communes va dire que la question n'est pas claire. Les Québécois ne vont pas rester impassibles. Fiez-vous à Lucien Bouchard pour qu'il déchire sa chemise.»

Les cinq amendements, qui avaient tous été proposés par des sénateurs libéraux, ont également été défaits. Celui qui avait le plus de chance de rallier une majorité réclamait que le Sénat soit partie prenante du processus de détermination de la clarté. C-20 ne prévoit nulle part que le Sénat puisse se prononcer sur la clarté. Tout au plus est-il mentionné que la Chambre des communes «tient compte» des «résolutions ou déclarations officielles du Sénat». L'amendement qui réitérait que le système parlementaire canadien est bicaméral a été défait à 50 voix contre 46, avec trois abstentions.

Le sénateur conservateur Gérard Beaudoin s'est dit déçu que cet amendement n'ait pas été adopté. «Si on minimise ainsi le rôle du Sénat une fois, on va le faire une deuxième, puis une troisième fois. Et dans 10 ans, les pouvoirs du Sénat seront réduits.»

Les quatre autres amendements, qui prévoyaient la tenue d'un référendum pancanadien sur la sécession, l'appui de trois des cinq régions canadiennes, une représentation autochtone à la future table de négociation ainsi que la consultation des minorités linguistiques de chaque province, ont été battus. C'est d'ailleurs sous la huée des conservateurs que les sénateurs libéraux du Nouveau-Brunswick, province bilingue, ont dû se lever pour marquer leur opposition à ce dernier amendement.

Si un ou plusieurs amendements avaient été adoptés, le projet de loi aurait dû retourner devant la Chambre des communes pour y être débattu de nouveau. Ceci n'aurait pu se faire qu'au retour des vacances estivales de la Chambre, en septembre. C-20 étant considéré comme l'héritage de Jean Chrétien, qui a été accusé en 1995 d'avoir presque perdu le pays, il est peu probable que les libéraux aient accepté d'aller en élection sans en avoir la sanction royale. Ce qui signifie que Jean Chrétien aurait dû écarter la possibilité de déclencher des élections hâtives à l'automne, un scénario avec lequel il jonglerait, selon la rumeur. M. Chrétien avait d'ailleurs nommé quatre nouveaux sénateurs au cours des dernières semaines, ce que plusieurs avaient interprété comme une police d'assurance pour le passage du projet de loi.

Hier, le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, Joseph Facal, a déclaré que «l'objectif du gouvernement fédéral est simple: il veut contester le droit fondamental du peuple québécois de contrôler lui-même son destin national et cherche à en encadrer l'exercice au moyen de considérations à ce point arbitraires et restrictives qu'elles reviennent à tenter de déposséder le peuple québécois de son droit fondamental de décider librement et sans ingérence de son avenir politique.»

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

GBQ

SUITE DE LA PAGE 1

FABG/GDL/NOMADE, Yann Kersalé et Ruedi Baur.

Le cuivre, qui verra avec l'âge, s'harmonisera avec les autres établissements publics du quartier, disait hier Patricia Patkau, qui représentait le couple gagnant à la conférence de presse donnée hier par la GBQ. C'est la première fois, avoue Mme Patkau, que la firme utilisera du cuivre à si grande échelle dans l'élaboration d'un bâtiment. Ce matériau, comme d'ailleurs le bois, l'aluminium et le granit qui composeront également la grande bibliothèque québécoise, sera essentiellement d'origine québécoise.

De leur côté, les jeunes architectes québécois Croft et Pelletier, qui font partie du consortium Patkau, étaient ravis hier d'avoir l'occasion de participer à ce mégaprojet. Au cours des derniers mois, ils ont longuement séjourné à Vancouver et notamment informé le couple Patkau, qui n'a jamais travaillé au Québec, de certains éléments de la culture québécoise. Rappelons entre autres que la collection d'ouvrages québécois formera un élément central de la future bibliothèque. Pour sa part, Gilles Guité, qui fait aussi partie de l'équipe, disait hier avoir constamment gardé en tête les objectifs budgétaires et de contenu ainsi que les échéanciers imposés par le concours.

C'est au terme de deux jours de délibérations que le jury, présidé par Phyllis Lambert, a choisi la maquette Patkau entre les cinq projets présentés par les finalistes.

«Le jury a particulièrement apprécié la clarté du parti architectural, l'intégration entre les circulations intérieures, la mission de la bibliothèque et les matériaux retenus (bois, cuivre, granit), ainsi que la grande diversité de places et de climats de lecture», peut-on lire dans le communiqué de la Grande Bibliothèque du Québec. Mme Lambert a dit avoir apprécié l'élégance, la précision et la sensibilité qu'ont mises les lauréats à résoudre la complexité du programme de la bibliothèque. Il faut dire que le

couple Patkau a déjà plusieurs établissements publics à son actif, dont la bibliothèque Newton de Surrey, en Colombie-Britannique.

Hier, les participants à la conférence de presse pouvaient aussi admirer les maquettes conçues par l'ensemble des finalistes. Parmi celles-là, le projet très avant-gardiste, conçu par le consortium de Zaha Hadid, a tout de même obtenu une mention d'honneur.

Avouant être déçu des résultats du concours, Gilles Saucier, l'un des finalistes, a tout de même souhaité que ces maquettes continuent de circuler dans le monde de l'architecture, dans des expositions, des livres ou des médias. Elles seront d'ailleurs exposées dans le cadre de l'édition 2000 de la Biennale de Montréal au Palais du commerce, du 28 septembre au 29 octobre. L'architecte dit toutefois avoir apprécié la tenue d'un concours d'architecture international, qui a pour effet d'élever les exigences imposées aux architectes québécois. Sans ce type de concours, croit-il, l'attribution des contrats demeure affaire de contacts personnels.

Rappelons qu'il s'agissait là du premier concours international d'architecture tenu au Québec dans le cadre de la conception d'un bâtiment public.

Pour sa part, la présidente-directrice générale de la Grande Bibliothèque du Québec, Lise Bissonnette, a souligné que cet établissement traduira «les mutations de la bibliothèque contemporaine» tout en sachant vieillir. On sait déjà qu'on y tiendra des séances d'initiation et de formation à l'autoroute électronique, que l'édifice abritera des salles de conférence et de spectacle, une allée de bouquinistes, un jardin intérieur et un restaurant. Le gouvernement du Québec veillera à régler les questions relatives à la présence d'un stationnement, a mentionné hier le ministre de la Culture, Agnès Maltais, qui participait à la conférence de presse. L'actuel édifice du Palais du commerce, qui hante encore le site, sera démolie l'été prochain. Lancé en janvier dernier, le concours avait au départ attiré 37 candidatures de par le monde, desquelles cinq avaient été retenues en finale.

JUGE

SUITE DE LA PAGE 1

Les avocats des requérants ont fait valoir l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, lequel donne aux minorités linguistiques le droit d'être propriétaires des établissements et d'avoir le contrôle sur leurs immeubles. Dans sa décision, le juge Barbeau a retenu cet argument, évoquant une apparence de droits bafoués par la décision de l'Assemblée nationale (sanction de la loi 111, le 15 juin dernier).

Le jugement ne constitue toutefois qu'un premier volet d'une entreprise juridique qui en comptera au moins deux. Après l'obtention de ce survis, une décision finale sur la validité de la loi 111 devrait suivre en effet, mais on ne connaît pas encore le moment où la cause sera entendue. L'un des avocats de la CSEM, M^r Luc Hupé, a toutefois précisé hier que cela pourrait aller au-delà de la prochaine rentrée scolaire.

Malgré le dépôt de ce projet de loi et sa sanction il y a deux semaines, la CSEM a d'ailleurs suivi le procédé normal d'inscriptions avec environ 150 enfants à l'école Francesca Cabrini et 390 autres du côté de l'école Emily Carr. «Nous avons fait exactement comme s'il n'y avait pas de loi», a expliqué hier Michael Cohen, responsable des communications à la CSEM, ajoutant qu'advenant une décision finale qui leur serait défavorable, «cela pourrait poser problème».

Une réunion spéciale du conseil des commissaires de la CSEM pourrait avoir lieu mardi soir afin de convenir de deux plans distincts à suivre, selon la victoire ou la défaite. Au ministère de l'Éducation, on se refusait à tout commentaire hier.

Quant à la ministre de la Justice, Linda Goupil, elle a immédiatement réagi à la nouvelle hier, annonçant par voie de communiqué qu'elle entendait interjeter appel du jugement.

La décision finale sur la validité de la loi 111 pourrait être rendue après la rentrée

CRITIQUE

SUITE DE LA PAGE 1

Évidemment. Non seulement j'ai planté son disque, mais c'est sûr que je ne veux pas l'avoir aux Francos. Faut vivre avec ça.»

Laurent Saulnier est-il à l'apogée de sa carrière? «Le Festival de jazz est un truc hyper établi que tous les agents connaissent. Ils sont au courant des capacités financières.» Le FIJM, selon les gens du milieu, négocie très serré. «Le Festival est dur en affaires, c'est vrai, mais équilibré. Dur en affaires pour tout le monde. Mais quand on décide qu'on veut quelqu'un, on met le prix.» Je rigole en douce. Excellente note au cours de diplomatie 101: Laurent a bien appris du président Alain Simard. «Moi, j'ai un budget pour booker les 300 shows à l'extérieur», précise-t-il. Je fais ce que je peux avec cet argent-là. Mais franchement, je n'ai pas été obligé de renoncer à rien. Tu sais, il y a un paquet de tours de passe-passe. Le soutien des compagnies de disques. Les accords avec les divers ministères de la Culture. Erik Truffaz, si on a réussi à le faire venir, c'est parce que Blue Note paie le voyage.»

Truffaz, trompettiste prodige du jazz français, a

été engagé pour deux spectacles à l'extérieur (le second a lieu ce soir à 22h, scène Groove, rue de Bleury): simple prise de contact. «C'est le grand avantage de l'histoire du festival: les gens de Blue Note savent que si Truffaz joue dehors cette année, il y a des chances qu'on le reprenne en salle l'an prochain. Sur les deux soirs, mettons qu'il y a 15 000 personnes pour Truffaz: si une dizaine de personnes l'aiment assez pour acheter son disque et retourner voir son show en salle l'année prochaine, c'est mission accomplie. C'est de l'"exposition" comme un artiste ne pourrait jamais s'en payer.»

Laurent Saulnier, programmeur

Quand je l'ai revu au hasard d'un spectacle cet hiver, Laurent m'avait résumé ainsi sa nouvelle vie: «C'est mon premier vrai job.» Entendez: il arrive tôt, repart tard et règle des tas de problèmes. «Je fais le métier de programmeur en même temps que j'apprends. Le métier de journaliste et de chef de section à Voir, je le connaissais par cœur. Facile. Là, c'est plein d'aspects complètement neufs pour moi. La routine administrative des contrats, par exemple. Faut les lire, ces

contrats-là, avant qu'ils repartent! T'as une signature à mettre en bas. Ça a des conséquences pas mal plus graves qu'une critique de disque. Mais quel "thrill", aussi! Le plaisir d'appeler tel artiste québécois et de lui dire: "Monte-moi un show!", c'est extraordinaire.»

Le présent FIJM porte-t-il déjà la marque Saulnier? «Je pense honnêtement que j'ai réussi à changer quelques petites choses à l'extérieur. Il y a un paquet d'affaires que tu ne peux pas faire. Tu ne touches pas aux séries de blues, c'est sûr. Mais par contre, j'ai pu donner une saveur latine à la scène principale. Présenter du ska sur la nouvelle scène Du Maurier. Faire la nouvelle série groove, qui a des p'tites tendances électroniques. Ça, c'est moi.»

Et dans moins d'un mois, c'est reparti pour un tour avec les FrancoFolies. Une toute autre bête. «C'est vraiment plus difficile à programmer. Au jazz, les vedettes sont en dedans, les inconnus dehors. Aux Francos, 80 % des artistes qui jouent dehors sont Québécois: les gens ont l'impression de tous les connaître. L'élément de curiosité n'existe pas. Au Festival de jazz, grosso modo, tu peux quasiment faire ce que tu veux. Aux FrancoFolies, tu fais ce que tu peux.»

MACHINE

SUITE DE LA PAGE 1

ses temps libres», question de respecter la lettre de la loi électorale.

♦ ♦ ♦

Le PRI est partout. Y compris, par exemple, au pays des Indiens huicholes, dans les montagnes isolées du nord de l'État de Jalisco, où les routes sont aussi rares que les touristes. Le PRI est partout, ça se sent, mais plus encore peut-être en période électorale. Comme si l'omniprésence était quelque chose d'élastique. Les Huicholes — ceux-là qui assaillent de peyot leurs rituels religieux — ne représentent pourtant pas plus que quelques dizaines de milliers de votes. Pas question pourtant, pour le parti, d'en laisser échapper un seul. Aux murs des magasins gouvernementaux de la Diconsa, qui distribuent à rabais des produits de base aux démunis, sont collées bien en vue des affiches du candidat présidentiel Francisco Labastida.

C'est le signe de quatre choses: qu'au Mexique, 71 ans de vie commune ont rapproché l'État et le PRI au point de les rendre indifférenciables; que le PRI dispose sur ses adversaires d'un avantage organisationnel qui assure sa présence dans les lieux les plus reculés; qu'à la veille du scrutin, dit le journaliste Ruben Martín, son zèle électoral illustre aussi que la victoire sur Vicente Fox, candidat présidentiel du Parti d'action nationale (PAN), est loin d'être considérée comme acquise; et que, dans cette bataille présidentielle, le «vote du pauvre» est déterminant.

Ainsi va la «transition démocratique» au Mexique. À la faveur d'une nouvelle loi électorale qui a donné plus de dents à l'Institut fédéral des élections (IFE), à la faveur aussi de la vigilance de l'ONG mexicaine Alianza Cívica (AC) et du groupe parlementaire multipartite Commission spéciale 2000, créé par la Chambre des députés pour vérifier que les fonds publics ne soient pas détournés ou manipulés électoralement, l'utilisation par le PRI des ressources gouvernementales à des fins partisans, et en particulier de ses 173 programmes sociaux, est de plus en plus scrutée et contestée.

Le vote des pauvres

Auprès des familles qui vivent dans la pauvreté — elles forment au moins le tiers des cent millions de Mexicains —, ces programmes sont devenus, entre les mains du clan Labastida, une arme capitale, une puissante monnaie d'échange.

Dans les derniers mois de la campagne, les plaintes de manipulations sont venues de partout, quoique laborieusement «parce que les gens ont peur de parler», dit Louisa Guzman, de l'aile d'AC à Guadalajara. Des «promoteurs» du vote priiste, ceux que dans l'organisation on appelle aussi les «guerriers», ne se contentent pas de faire moucher les réalisations du parti en matière de lutte contre la pauvreté; ils sont accusés de mener des opérations de porte à porte consistant à arracher des appuis en menaçant

l'électeur — dont l'identité est par ailleurs prise en note — de couper ses prestations d'aide sociale. En capitalisant les «votes de peur».

Non pas que l'intimidation explicite soit toujours nécessaire. Selon une étude de l'organisation américaine Mund, pas moins du quart de la population mexicaine (25 millions de personnes) croit que les programmes gouvernementaux d'aide sociale disparaissent tout simplement si le PRI perd la présidence aux élections de dimanche. Et ce n'est pas le parti officiel qui cherchera à les en dissuader. Est allé jusqu'à dire Manuel Bartlett, proche organisateur de Labastida: «Il est absurde que les programmes sociaux soient apolitiques.»

Demandez pourtant au président de l'IFE, José Woldenberg, de mesurer les risques de fraude le jour des élections et il dit toujours: «Zéro.» Vrai que, toutes proportions gardées, le pays aura vécu, à moins d'une catastrophe, la course présidentielle la plus ouverte et la plus propre de son histoire. Avec l'assistance technique d'Élections Canada, le système électoral mexicain a subi depuis 1996, au coût de près de trois milliards, des réformes qui en font l'un des plus sophistiqués de la région. L'IFE a désigné 700 000 Mexicains agents de scrutin dont l'unique critère de sélection fut qu'ils sont nés au mois d'avril. Les électeurs (58 millions d'inscrits) ont une carte d'identité avec photo. Et pour la première fois, les 112 500 bureaux de vote du pays seront dotés d'isoloirs dignes de ce nom, munis d'un rideau pour garantir le secret du vote et conçus de manière à ne pouvoir accueillir qu'une seule personne à la fois.

La fraude raffinée

Mais ils sont plusieurs à répliquer à M. Woldenberg: une journée d'élections sans irrégularités ne fait pas nécessairement un processus équitable. Jaime Preciado, politologue à l'université de Guadalajara, n'est pas rassuré par ces garanties de démocratie formelle.

D'abord parce que «l'IFE, dirigé par des gens bien intentionnés, possède une structure que l'on pourrait qualifier de schizophrénique»: tout en contribuant à organiser des élections démocratiques et transparentes, la direction de l'institut n'a pas suffisamment de pouvoir, selon lui, pour s'imposer sur le terrain contre l'organisation phénoménale du PRI. A quelques jours du scrutin restaient quelques milliers de bureaux de vote que l'IFE n'était pas encore parvenu à doter d'agents de scrutin. Et pas que dans les coins reculés. «À Guadalajara, notre principal problème est un problème de mobilisation», notait il y a quelques semaines Carlos Peralta, conseiller local de l'IFE.

Ensuite, parce que si l'on peut s'attendre à ce que le jour du scrutin soit calme et que les élections paraissent parfaitement légales, affirme Preciado, «la fraude, sous forme de pressions et d'achat de votes, aura pu en réalité être conçue par anticipation». Il ajoute: «Beaucoup de manipulations subtiles, invisibles, où le légal et l'illégal sont difficiles à distinguer.» Ainsi que l'illustrent les présidentielles de 1994 et les législatives de 1997: des centaines de

plaintes pour irrégularités ont été déposées, mais personne n'a été puni.

Environ 70 Canadiens agissent comme observateurs. Meyer Brownstone, président d'Oxiam Canada, en fait partie: «On ne peut pas encore parler d'élections libres et justes au Mexique.» Des progrès significatifs ont été réalisés sur le plan politique, mais en matière de «démocratie sociale et économique, ce n'est tout simplement pas le cas».

Dans l'étude de Mund, 4 % des personnes interrogées ont affirmé avoir été spécifiquement averties que leur participation à un programme social dépendait de la façon dont ils allaient voter le 2 juillet. Projeté sur l'ensemble de la population, dit l'étude réalisée en mai, ce chiffre signifie qu'environ 2,4 millions d'électeurs ont subi des pressions directes de la part du PRI.

Plus parlantes que les projections statistiques de Mund sont les informations qui ont surgi autour des manipulations électorales du Programme pour l'éducation, la santé et l'alimentation (Progesa), créé sous la présidence d'Ernesto Zedillo pour s'attaquer à la pauvreté extrême — une réalité surtout rurale. Là où existe le programme, le PRI a par le passé gagné les élections dans une proportion de deux contre un; il perd là où Progesa n'existe pas. Plus de 2,5 millions de familles sont bénéficiaires du programme, qui consiste en des versements mensuels directs de 750 pesos (environ 120 \$, l'équivalent d'un salaire minimum) aux mères de famille. «Le contenu discrétionnaire de ses règles de sélection facilite l'exercice de pressions», affirme le député du Parti de la révolution démocratique, Armando Aguirre, secrétaire de la Commission spéciale 2000. «Ces femmes sont très vulnérables: on les aide à pallier la pauvreté de leurs enfants dans une situation où le gouvernement joue le rôle du père de famille.»

On évalue qu'il y a presque trois électeurs par famille subventionnée. Un puits, donc, de plus de sept millions de votants pour ce seul programme. Des votes importants compte tenu du fait que Labastida juge que, pour remporter les présidentielles, il lui faut réunir quelque 17 millions de voix. Le PRI en est si conscient que le responsable de Progesa, Héctor Hernández Llamas, a été nommé directeur du Réseau des citoyens, une organisation chargée de cultiver le vote en faveur de Labastida à l'échelle du pays. Ce que Hugo Almada, de l'organisation d'AC à Mexico, juge absolument scandaleux: «Cette nomination expose une exploitation intentionnelle de l'état de pauvreté et de misère de la population.»

♦ ♦ ♦

«Combien vaut mon vote?», ironise le jeune militant priiste. Dans la salle suffoquée, 2000 personnes mordent dans leurs tortas ahogadas (un gros sandwich à la viande noyé dans la sauce brune, une spécialité locale). Dans son coin, Labastida se retient devant les photographes de mordre dans le sien. Une campagne électorale qui est, en surface, tout ce qu'il y a de plus normal. Labastida se contente d'avaler quelques bouts de viande, sans se salir les mains.

LE DEVOIR

LES SPORTS

Euro 2000

Les bleus aux nues

La Squadra Azzura et les Bleus se retrouvent en finale

ASSOCIATED PRESS

Amsterdam — Bien que réduite à dix au bout d'une demi-heure de jeu après l'expulsion de Gianluca Zambrotta, l'équipe d'Italie a résisté jusqu'au bout à celle des Pays-Bas pour s'imposer finalement par 3-1 dans l'épreuve des tirs au but et se qualifier pour la finale de l'Euro 2000 et de prometteuses retrouvailles avec la France.

Les Néerlandais, qui ont manqué deux pénalités dans les 90 minutes du temps réglementaire, ont craqué nerveusement au moment des tirs au but. Mais les Italiens, qui n'ont pas atteint le dernier stade de la compétition depuis 1968, année de leur succès dans l'Euro, doivent surtout leur victoire à leur gardien Francesco Toldo, titularisé début juin après le forfait de Gianluigi Buffon et qui a stoppé un pénalty et deux tirs au but.

Les Néerlandais, favoris de la compétition et qui rêvaient de retrouver les champions du monde français qu'ils avaient déjà battus en match de poule (3-2), tombent donc de très haut.

Bien qu'elle alignait l'attaque la plus efficace de ce championnat d'Europe avec 13 buts, la sélection des Pays-Bas, qui n'avait pas battu la Squadra Azzura depuis 22 ans, s'est cassée les dents sur une défense italienne héroïque qui a fait une démonstration défensive tant individuellement que collectivement. Reste à savoir si celle-ci ne laissera pas des traces dans trois jours pour l'ultime rendez-vous avec les Français, dimanche à Rotterdam.

Le match était tout de suite tactique. Fidèles à leur style, les Néerlandais prenaient le jeu à leur compte alors que les Italiens acceptaient de subir, laissant leurs attaquants Filippo Inzaghi et Alessandro Del Piero pratiquement orphelins de soutien. Dennis Bergkamp plaçait la première bandelette dès la 15^e minute mais sa frappe trouvait le poteau alors que Francesco Toldo était battu.

L'Italie restait sans réaction en attaque et souffrait. Gianluca Zambrotta, déjà averti, commettait une faute inutile sur le turbulent Boudewijn Zenden et voyait du rouge. Les Bataves ne se ruèrent pas à l'attaque mais parvenaient à mettre Patrick Kluijvert en bonne position. L'attaquant du Barça était ceinturé par Alessandro Nesta. Mais le pénalty sifflé par l'arbitre allemand Markus Merk voyait le longiline Francesco Toldo «sortir» magistralement la balle du capitaine néerlandais Franck de Boer (36^e). C'était la meilleure occasion de cette première période.

À la reprise, les Oranges ne parvenaient pas à reprendre leur pressing. Aussi la Squadra Azzura en profitait pour sortir et allait taquiner un peu plus la défense néerlandaise. Pourtant, sur une charge d'Edgar Davids, Mark Luilano concédait un nouveau pénalty. Cette fois, c'est Kluijvert, le leader du classement des buteurs (cinq buts), qui se chargeait de la sanction, mais son contre-pied, qui battait Toldo,



Les clowns néerlandais étaient bien tristes.

était renvoyé par le montant droit (62^e).

Après une prolongation sans histoire, ce fut la redoutable épreuve des tirs de barrage. Les Italiens, déjà éliminés de trois grands tournois au tirs aux buts, dont la dernière fois contre la

France lors du Mondial, ont cette fois réussi à surmonter l'épreuve. Il est vrai que les joueurs, et notamment leur gardien, partaient avec une avance psychologique certaine sur leurs adversaires, qui avaient déjà manqué deux pénaltys.

De fait, alors que Luigi Di Biagio, Gianluca Pessotto et Francesco Totti réussissaient l'exercice, Toldo brisait le rêve néerlandais en stoppant les tentatives de De Boer puis de Paul Bosvelt alors que Jap Stam expédiait son ballon au-dessus. Seul Kluijvert sauvait l'honneur.

Tournoi de Wimbledon

Bye bye, Pierce

DANIEL ORTELLI AGENCE FRANCE-PRESSE

Londres — La Française Mary Pierce (n° 3), couronnée il y a moins de trois semaines à Roland-Garros, a lourdement chuté hier sur le gazon de Wimbledon, éliminée dès le deuxième tour par l'Espagnole Magui Serna, 49^e joueuse mondiale, en deux sets, 7-6 (7/5), 7-6 (7/4).

Après son succès sur la terre battue parisienne, Pierce était rentrée aux États-Unis. Elle ne jouait là que son deuxième match sur gazon de la saison alors que Serna avait disputé le tournoi sur gazon de Birmingham, où elle avait abandonné au troisième tour, à la fin du troisième set, contre l'Américaine Jennifer Capriati.

Serna n'a passé que 47 % de premières balles de service, contre 73 % pour Pierce, mais cela n'a pas permis à la Française de faire la différence face à une adversaire extrêmement mobile. Du coup, la championne de Roland-Garros s'est retrouvée embarquée, deux fois de suite, dans deux jeux décisifs toujours hasardeux... qu'elle a perdus tous les deux.

Pour se consoler, Pierce pourra toujours se dire qu'elle n'a pas été la seule tête de série à tomber hier sur le gazon londonien puisque le Russe Evgueni Kafelnikov (n° 5), un autre ancien vainqueur du «French», a été sorti en trois sets, 6-1, 7-6 (7/0), 6-4, par le Suédois Thomas Johansson.

À 6-5 pour Johansson dans le deuxième set, «Kafel» s'est plaint du dos et a appelé le soigneur puis égalisé à 6-6, sur le service de Johansson, mais n'a pas fait un seul point dans le jeu décisif, perdu 7/0, puis a encore cédé son service dans le troisième set.

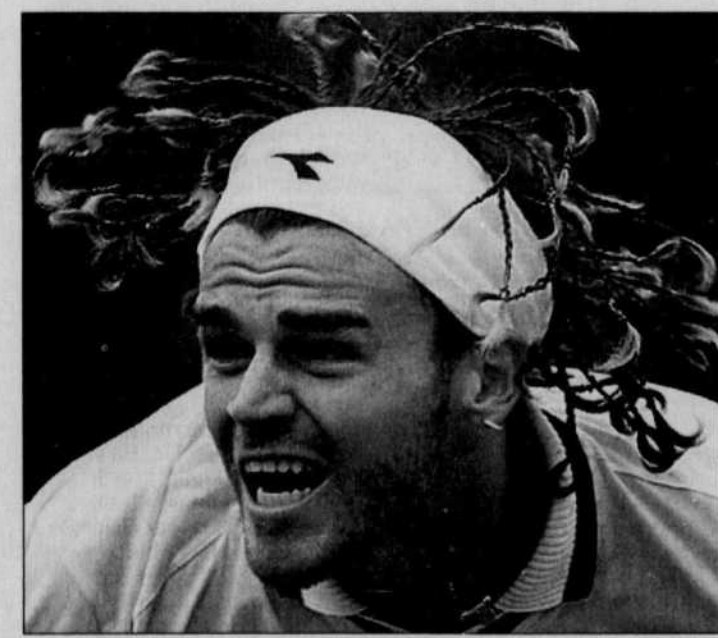
En revanche, le Brésilien Gustavo Kuerten (n° 4), vainqueur lui aussi à Roland-Garros au début du mois et leader du Championnat mondial ATP, s'est qualifié facilement pour le troisième tour en battant, 6-4, 6-4, 7-5, le Sud-Africain Justin Bower, issu des qualifications.

De son côté, l'Australien Patrick Rafter, battu l'an dernier par Andre Agassi en demi-finale, a éliminé, lui aussi en trois sets, 6-3, 6-3, 6-4, son compatriote Todd Woodbridge, demi-finaliste en 1997, mais plutôt réputé pour ses résultats en double, aux côtés de Mark Woodforde, le célèbre duo des «Woodies».

Du côté des tenants du titre, l'Américain Pete Sampras, sextuple vainqueur et tête de série n° 1, a passé sa journée à se reposer et soigner une tendinite au pied gauche. Il espérait continuer à défendre son titre aujourd'hui, lors de son match du troisième tour contre son compatriote Justin Gimelstob.

La championne sortante, Lindsay Davenport (n° 2), a eu besoin de trois sets pour battre Elena Likhovtseva. Sur le central, l'Anglais Tim Henman (n° 8), battu l'an dernier en demi-finale par Sampras, a dominé le Français Arnaud Clément sur un score typique des tournois sur gazon, 6-4, 6-4, 6-4, grâce à ses qualités de serveur et de voleur. Le public londonien, et toute l'Angleterre, espère qu'il sera encore en course dans une semaine.

En fin de journée, l'Australien Mark Philippoussis (n° 10) a écarté le Français Arnaud Di Pasquale, en quatre sets, 4-6, 7-6 (7/0), 6-3, 6-0. Sur le central, Agassi menait 2 sets à 1 contre son compatriote Todd Martin quand la pluie, et la nuit, sont venues interrompre cette revanche de la finale 1999 de l'US Open, remportée en cinq sets par Agassi.



Gustavo Kuerten s'est qualifié facilement pour le troisième tour.

Les Sénateurs exigent le retour de Yashin

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les Sénateurs d'Ottawa exigent le retour d'Alexei Yashin, au moment où la Ligue nationale maintient que l'équipe doit être dédommagée au montant de sept millions parce qu'il a refusé de participer à la dernière saison.

Un arbitre indépendant doit se pencher sur cette affaire au début du mois de juillet.

«Il n'est pas question de laisser tomber cette cause, a précisé Rod Bryden. On a toutefois fait savoir à Alexei et à son agent qu'on souhaitait un dénouement équitable et rapide de cette affaire.»

Le propriétaire des Sénateurs s'est abstenu de commenter à fond cette autre poursuite qui pend au-dessus de Yashin. Il s'est contenté de rappeler que pour la première fois depuis 1995-96, les Sénateurs n'avaient pas obtenu autant de points au classement que la saison précédente.

«Je suis certain qu'Alexei aurait fait une différence. Il y a eu des sièges vides à plusieurs de nos parties. S'il avait été avec nous,

peut-être que cela ne se serait pas produit.

«De toute façon, a tranché Rod Bryden, ce n'est pas parce qu'on souhaite le voir avec nous la saison prochaine qu'on va lui donner de l'argent.»

Par contre, Yashin jouera à Ottawa et non ailleurs la saison prochaine. Sinon, le joueur qui a été débouté mercredi par le juge Lawrence Holden devra patienter encore un bout de temps avant d'aspirer à l'autonomie. Yashin avec les Sénateurs en 2000-01, c'est certain, ont dit Bryden et son directeur général, Marshall Johnston. Leur ancien capitaine leur doit une saison au salaire prévu à sa dernière année de contrat, 3,6 millions.

«On n'échangera jamais un de nos joueurs qui a refusé de respecter son contrat, a commenté Bryden. On va attendre et tenir notre bout.

«Je n'ai rien contre Alexei Yashin, a-t-il ajouté. Ma petite fille de huit ans me demande constamment quand il reviendra avec l'équipe. Alexei est un excellent joueur de hockey et une bonne personne. Je n'ai toutefois pas apprécié qu'il décide de ne pas respecter son contrat. Un arbitre indépendant nous a donné raison, alors c'est à Ottawa qu'il jouera, la saison prochaine. Pas ailleurs.»

Pourquoi tant insister pour garder Yashin à Ottawa? La réponse n'a pas tardé à venir. «Parce qu'on veut connaître une excellente saison, l'an prochain, a répondu Marshall Johnston. Et qu'on aspire à gagner la coupe Stanley. Avec Alexei, nos chances sont meilleures.»

Il est difficile d'évaluer les chances de voir Alexei Yashin, de retour avec les Sénateurs, en septembre. Yashin sera toujours Yashin. Un être imprévisible.

Il est difficile d'évaluer les chances de revoir Yashin avec les Sénateurs. Yashin sera toujours Yashin. Un être imprévisible.

Tour de France

L'enfer des autres, c'est Armstrong

ASSOCIATED PRESS

Paris — Tous contre Lance Armstrong!

Victorieux l'an dernier après avoir dominé la course de la tête et des épaules, l'Américain s'est spécialement préparé pour réaliser le doublé lors de cette 87^e édition du Tour de France (1^{er} au 23 juillet), marquée par le retour du contre-la-montre par équipe, et une arrivée au sommet du mont Ventoux qui lancera à mi-parcours une folle et décisive semaine dans les Alpes.

Le Suisse Alex Zülle et l'Espagnol Fernando Escartin, deuxième et troisième de la Grande

Boucle l'an dernier, seront de la partie demain au départ du Futuroscope, ainsi que le revenant Marco Pantani et l'empesé Jan Ullrich, victorieux en 1998 et 1997, le malchanceux Bobby Julich, l'éternel prétendant Abraham Olano, et l'espoir perturbé Frank Vandembroucke.

Les Français auront une belle carte à jouer sur ce parcours de 3630 kilomètres répartis en 21 étapes, notamment Richard Virenque qui cherchera à obtenir pour la sixième fois le maillot à pois et égaliser ainsi le record de meilleur grimpeur absolu détenu par le Belge Lucien Van Impe. Laurent Jalabert, de retour après sa désertion

d'Aix-les-Bains en 1998, sera peut être le trouble-fête idéal. L'ex-n° 1 mondial sait passer la haute montagne depuis le Giro 1999 et veut mieux faire que sa quatrième place dans le Tour en 1995.

En l'absence de Stefano Garzelli, récent vainqueur du Tour d'Italie, de son dauphin Francesco Casagrande nouveau leader mondial, et de celles du jeune espoir allemand Andreas Klöden — préservé par les Telekom malgré sa victoire dans Paris-Nice — et du champion du monde Oscar Freire, lui aussi gardé à l'abri par la Mapei, le plus dangereux rival de Lance Armstrong sera sans doute lui-même.

John Rocker lance sous les huées

New York (AP) — De retour au Shea Stadium, John Rocker a fait attention à sa langue et à ses lancers.

Venu au monticule sous les huées de la foule, Rocker a retiré les Mets dans l'ordre à la huitième manche, aidant les Braves d'Atlanta à prendre la mesure des Mets de New York par 6-4.

Appelé en relève de Jason Marquis, le lanceur des Braves a retiré Robin Ventura sur des prises avant de se débarrasser de Todd Zeile et de Jay Payton sur des roulants. En revenant vers l'abri des Braves, Rocker

a regardé la foule en souriant un peu sans jamais la provoquer. Ses coéquipiers l'ont félicité dans l'abri et sa journée de travail était terminée.

Andres Galarraga a été la bougie d'allumage des vainqueurs. Il a claqué un circuit et un triple. Il a aussi produit quatre points.

Mike Piazza a produit un point dans un 12^e match d'affilée, le premier joueur à réussir l'exploit dans la Ligue nationale depuis Rip Collins en 1935. John Burkett (6-3), qui a amorcé le match à la place de Greg Maddux, malade, a enlevé la décision.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Table with columns: Section Est, G, P, Moy., Diff. Rows include Atlanta, New York, Montréal, Floride, Philadelphie, St. Louis, Cincinnati, Pittsburgh, Milwaukee, Chicago, Houston, Arizona, Colorado, Los Angeles, San Francisco, San Diego.

Hier

St. Louis 12 Cincinnati 3, Milwaukee 8 Philadelphie 6, Colorado 11 San Francisco 4, Pittsburgh 5 Chicago 4 (10 manches), Atlanta 6 N.Y. Mets 4, San Diego à Los Angeles, Houston en Arizona.

Aujourd'hui

Floride (Smith 0-1), Montréal (Vazquez 6-4), 19h05, Pittsburgh (Benson 6-6), Philadelphie (Wolf 7-4), 19h05, Atlanta (Millwood 5-6), à N.Y. Mets (Hampton 7-5), 19h10, Chicago Cubs (Downs 3-2), à Milwaukee (Wright 4-1), 20h05, Houston (Holt 3-8), à St. Louis (Ankley 6-3), 20h10, Cincinnati (Harnisch 0-4), à Arizona (Morgan 3-1), 22h05, Colorado (Astacio 6-5), à San Diego (Tollberg 2-0), 22h05, Los Angeles (Brown 6-2), à San Francisco (Ortiz 4-7), 22h35.

Demain

Atlanta à N.Y. Mets, 13h15, Cincinnati en Arizona, 16h05, Los Angeles à San Francisco, 16h05, Houston à St. Louis, 16h10, Floride à Montréal, 19h05, Pittsburgh à Philadelphie, 19h05, Chicago à Milwaukee, 20h05, Colorado à San Diego, 22h05.

Dimanche

Atlanta à N.Y. Mets, 13h10, Floride à Montréal, 13h35, Pittsburgh à Philadelphie, 13h35, Chicago à Milwaukee, 14h05, Houston à St. Louis, 14h10, Los Angeles à San Francisco, 16h05, Cincinnati en Arizona, 16h35, Colorado à San Diego, 19h05.

LIGUE AMÉRICAINNE

Table with columns: Section Est, G, P, Moy., Diff. Rows include Toronto, Boston, New York, Baltimore, Tampa Bay, Chicago, Cleveland, Kansas City, Minnesota, Detroit, Oakland, Seattle, Anaheim, Texas.

Hier

Toronto à Tampa Bay, Minnesota à Chicago, Texas à Oakland, Anaheim à Seattle, N.Y. Yankees à Detroit, Baltimore à Boston, Cleveland à Kansas City.

Aujourd'hui

Minnesota (Redman 4-3), à Cleveland (Brower 2-1), 19h05, N.Y. Yankees (Grimsley 3-2), à Tampa Bay (Rekar 2-4), 19h15, Toronto (Halladay 3-4), à Baltimore (à annoncer), 19h35, Detroit (Weaver 4-6), à Kansas City (Reichert 3-4), 20h05, Boston (Pichardo 2-0), à Chicago White Sox (Parque 7-2), 20h05, Seattle (Halama 7-3), à Texas (Rogers 7-5), 20h35, Oakland (Mulder 5-2), à Anaheim (Cooper 2-2), 22h05.

Demain

Boston à Chicago, 13h, N.Y. Yankees à Tampa Bay, 16h1, Minnesota à Cleveland, 19h05, Toronto à Baltimore, 19h05, Detroit à Kansas City, 20h05, Seattle au Texas, 20h35, Oakland à Anaheim, 22h05.

EURO 2000

LES QUARTS DE FINALE

Samedi 24 juin

Portugal 2 Turquie 0, Italie 2 Roumanie 0.

Dimanche 25 juin

Pays-Bas 6 Yougoslavie 1, France 2 Espagne 1.

DEMI-FINALES

Mercredi

À Bruxelles, France 2 Portugal 1 (P).

Hier

À Amsterdam, Italie c. Pays-Bas.

BUTEURS

Cinq buts

Patrick Kluijvert, Pays-Bas, Savo Milošević, Yougoslavie.

Quatre buts

Nuno Gomes, Portugal.

Trois buts

Thierry Henry, France, Sergio Conceicao, Portugal, Zlatko Zahovic, Slovaquie.

LE DEVOIR

CULTURE

FAUSSE NOTE

Le festival, tout en visuel

Bernard Lamarche
Brian Myles
Le Devoir

Au moment d'écrire ces lignes, pas une seule note n'a été jouée. Les techniciens, les *roadies* si vous préférez, viennent à peine de se retirer du site, du moins ceux assignés au montage des scènes. Les équipes de sécurité vérifient déjà les sacs à dos des festivaliers et/ou des honnêtes travailleurs, en plein milieu de l'après-midi, en quête de choses louches ou indésirables.

Aucune note n'a été jouée, mais il y a du visuel à se mettre sous la dent, plein de visuel.

De visuel, il y a bien sûr l'annuelle galerie du festival. Sur ces

images, nous reviendrons un de ces quatre. Voilà déjà qu'on nous bombarde des publicités du festival, placardées partout en ville. Vérifiez sous le capot de votre voiture, il s'y cache peut-être une de ces affiches.

Pub

C'est connu, crié sur tous les toits et annoncé sur toutes les palissades, le principal commanditaire du festival, 21^e répétition générale, est General Motors. Or, qui dit General Motors dit forcément chars, ou encore «machines», comme les bolides à quatre roues étaient appelés à l'époque où Serge Truffaut était encore un titi, «un gamin déluré et malicieux», dit le Robert. Et qui dit chars dit culasse, pistons, moteurs, roues et autres bidules comme les crankshaft, camshaft, ballbearing et manifold.

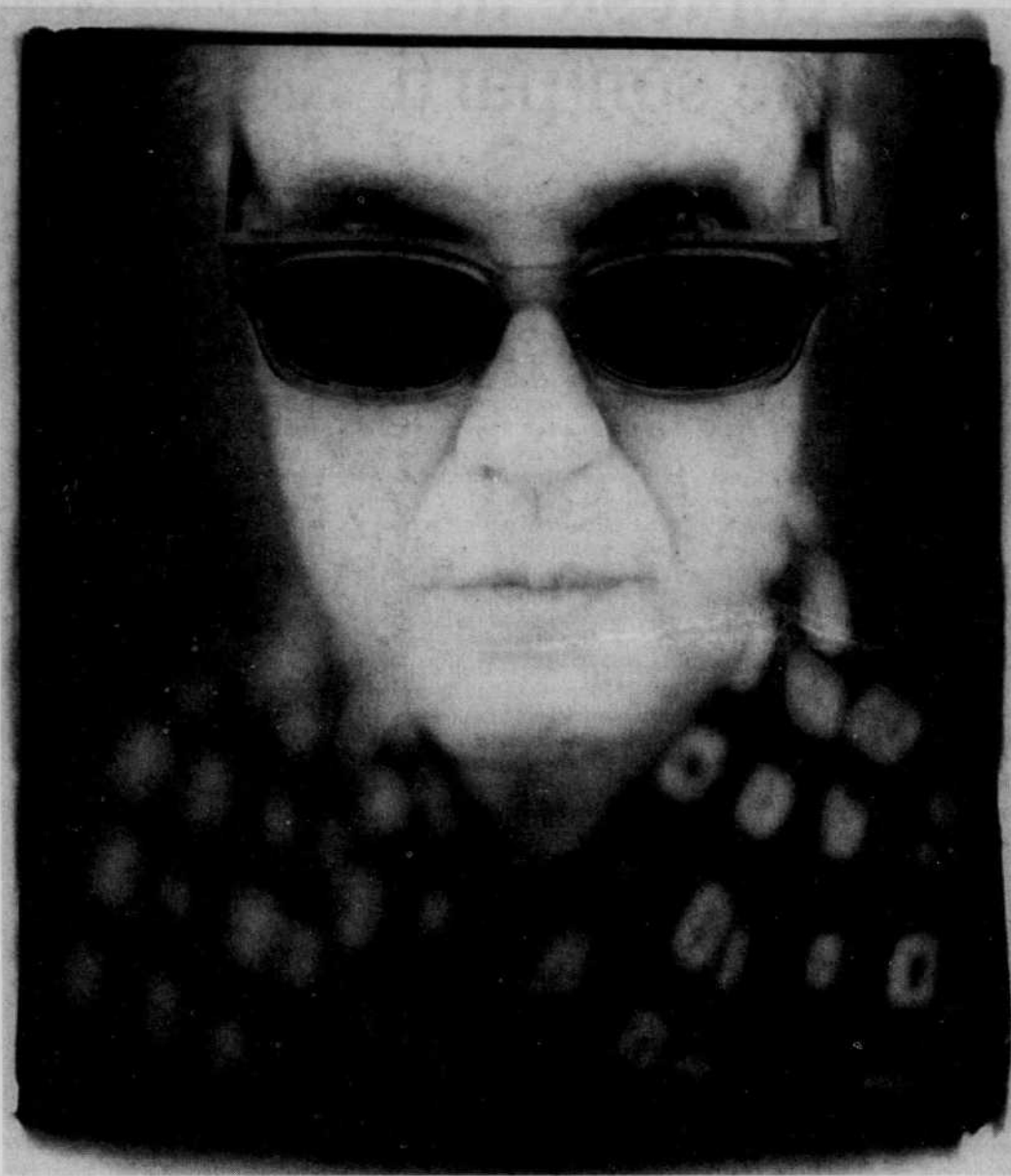
Or que fait la pub? Elle prend des instruments de musique, puis des parties de mécanique (automobile, on s'entend) et les assemble. En langage courant, on appelle ça du collage, et il s'en fait des plus pertinents, des collages.

A titre d'exemple, la batterie se voit coller des roues de chars, avec la légende «band de garage». Ou encore, la trompette est assortie de *push rods*, valves et pistons, prête pour le «jazz à plein régime».

D'un côté, la mécanique, celle du moteur. De l'autre, la mécanique, celle de la musique? De l'amalgame entre deux mondes irréconciliables. Ce n'est pas le libertinage de grands chemins que vante la pub. Pas le *road trip*, ni la poésie. Seulement l'addition d'instruments de musique et de pièces de moteur.

La note leste et les envolées bien orchestrées mais néanmoins moins libres du jazz sont pour ainsi dire enterrées par le grondement sourd d'un gros GM. A ce qu'on sache, on ne fait pas dans l'ingénierie avec le jazz.

C'eût été tout que c'eût été beaucoup. Les arts visuels, auxquels la pub a beaucoup emprunté ces dernières années, sont, dit-on, l'équivalent, en matière de re-



Charlie Haden ouvrait officiellement le festival hier soir avec Shirley Horn et Bill Henderson.

TSHI

cherche et de vertus exploratoires, du jazz. Avec le degré de sophistication malgré tout bien accessible auquel les artistes sont parvenus pour faire fusionner les rythmes de la musique et ceux de l'image, ces collages de premier niveau ne sont pas pour emballer, vu leur facilité crasse et

le ton qu'ils faussent. La postmodernité, celle que partagent aussi les syncopes jazzées, nous a appris beaucoup sur l'art du collage. Celui-ci peut supporter du sens, beaucoup de significations, et amener ailleurs, par-delà des lieux communs, voyez-vous?

A ce compte, les producteurs

laitiers du Québec devraient se cotiser pour commander la prochaine édition du festival. Imaginez les affiches: un mauvais *re-make* du vidéo d'Uzeb, 60, *rme des Lombards*, avec des instruments détremés de lait partout dans la ville. Le jazz, c'est vachement vendeur.

NOS CHOIX

Gateway

Ce soir, c'est le fameux Gateway qui prendra les planches. Il remonte à 1975 mais joue rarement, le groupe formé de Jack DeJohnette aux percussions et de John Abercrombie à la guitare, qui enregistre depuis plus de 25 ans pour ECM. Ce trio occasionnel a enregistré seulement quatre galettes dans les trois dernières décades, mais aucune n'est jamais passée inaperçue. Il se réunit sporadiquement, le Gateway, alors le public montréalais a une chance en or de s'y frotter. Dans la série Invitation, qui met en scène le contrebassiste Dave Holland. Monument-National, 19h30.

Bernard Lamarche

Avishai Cohen
Devotion

Contrebassiste d'origine israélienne, Avishai Cohen s'est fait connaître de ce côté-ci de l'Atlantique alors qu'il était membre de l'orchestre du pianiste Chick Corea. Lorsqu'il n'est pas aux côtés du compositeur de la Fiesta, Cohen fait dans la transcendance. Des styles, cela va de soi. À l'instar du joueur de oud Anouar Brahem, Avishai Cohen fonde entre elles les musiques orientales et africaines sur ces rythmes que l'on associe au jazz. Salle du Gesù, 23h.

Serge Truffaut

La Louisiane soul

Rockie Charles, c'est pas la Louisiane des bayous. C'est la Louisiane rock'n'soul de La Nouvelle-Orléans, comme un Little Richard en créait dans les années 50. Laurent Saulnier, le programmeur des scènes extérieures, exulte rien que d'en parler: «C'est pas Aaron Neville, il n'a pas un papillon dans les cordes vocales, mais c'est un vrai chanteur soul. À la Otis Redding.» Le gaillard est aussi, détail non négligeable, pilote de bateau sur le Mississippi. Le *Show Boat* fait homme, quoi. Scène Louisiane, 20h et 22h.

Sylvain Cormier

Hancock/Shorter

1+1 égale deux des plus grands noms du jazz encore vivants pour en jouer devant public. Au piano, Herbie Hancock, formé à la dure école de Miles Davis et par conséquent méthodique, perfectionniste. Au saxo ténor, Wayne Shorter, l'homme qui a aussi joué avec Miles Davis, décidément. A deux, ces deux grands amis interprètent 1+1, un enregistrement de 1997. Salle Wilfrid-Pelletier, 20h30.

Brian Myles



Pierre Lampron

ARCHIVES LE DEVOIR

Pierre Lampron
à TVA
InternationalPAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Le passage de Pierre Lampron à la tête de TV5 a été de courte durée puisque l'ancien président de la SODEC, nommé à TV5 en décembre dernier, vient de passer au secteur privé: il occupera la fonction de président de TVA International à compter du 1^{er} août.

Le Groupe TVA annonçait hier deux nominations importantes. D'abord André Provencher, qui présidait TVA International, devient vice-président principal du Groupe TVA, un nouveau poste. À ce titre, M. Provencher développera les nouveaux projets de TVA, en repérant les alliances stratégiques possibles et les projets potentiels en Europe et aux États-Unis.

Pierre Lampron devient président de TVA International, une division qui vaut aujourd'hui plus de 150 millions de dollars depuis que TVA y a placé les actifs du groupe Motion qu'il achetait cet hiver. C'est également TVA International qui gère la production de téléfilms pour le marché américain avec le réseau FOX et qui s'occupe des importantes ententes avec le Cirque du Soleil, qui donneront lieu très bientôt à des émissions vendues sur le marché international.

Pierre Lampron était très identifié au secteur public depuis 20 ans puisque, avant de s'occuper de TV5 Québec-Canada, il avait présidé pendant cinq ans la SODEC. M. Lampron avait également œuvré pour les bureaux de Téléfilm Canada à Paris et à Londres, ainsi qu'au ministère des Communications du Québec.

En entrevue exclusive au *Devoir* en avril, Pierre Lampron avait déclaré que, sous sa houlette, TV5 entendait mettre en place un ensemble de chaînes thématiques francophones aux États-Unis et créer au Québec une nouvelle émission de variétés qui serait la vitrine des succès canadiens francophones. Pierre Lampron a déclaré hier qu'il n'y a qu'un groupe au Canada «qui aurait pu [le] convaincre de quitter [ses] fonctions actuelles, et c'est TVA». «Je considère que je me joins à l'un des rares groupes canadiens qui a le potentiel de devenir un joueur majeur à l'international», a-t-il ajouté.

Du ska au jazz
Le FIJM consacre une série entière au skaBERNARD LAMARCHE
LE DEVOIR

C'est dit et redit, le Festival international de jazz de Montréal, depuis quelques années, se dilue. Pas dans la qualité, mais dans la diversité. En somme, le jazz est de moins en moins jazz, de plus en plus éclectique. Seuls les puristes s'en formalisent, mais le jazz se fait bossa nova, brésilien ou louisianais. Cette année, le jazz prend des accents jamaïcains. Une série entière est consacrée au ska. Ça va haïler du côté d'une scène baptisée Du Maurier, tout juste à côté du Théâtre du Nouveau Monde. Les genoux vont sautiller aux rythmes syncopés quoique réguliers des guitares de ce son ancêtre du reggae, dont ce dernier a ralenti la cadence. La série est la bien nommée Tonic.

Hier soir, le Bim Skala Bim se faisait aller la nerveuse section de cuivres, à 20h puis à 22h. C'est tous les soirs qu'à ces deux heures précises, les rythmes nés dans les années 60 se feront entendre. Soyez sans crainte, ces mêmes Bim Skala Bim remettent ça ce soir, aux mêmes heures. Le groupe américain est un des ensembles les plus anciens à faire dans le genre, servi, dit-on, par une section rythmique des plus serrées. Les gars caribéens au hardcore également, dont les guitares plus musclées servent également le rythme, au profit d'un son sec et saccadé, et des voix qui grincent.

Puis, dans l'ordre, les Gangsters Politics de Montréal (1^{er} et 2 juillet), qui jouent à sept mains, Yeska (2 et 3 juillet), un band de la côte ouest américaine qui ajoute à la saveur jamaïcaine la couleur de la sensualité latine. Ces derniers, s'ils font dans le métissage, le font du côté de la langueur et de l'improvisation, deux règles respectées par les jazzophiles. Leur présence vient suspendre, momentanément, toute velléité de grandes interrogations métaphysiques sur la pertinence de la série ska dans le jazz. Il faut dire que les concessions que fait le Festival de jazz à d'autres genres ne devraient pas être considérées sans questionnement comme un affaiblissement, comme si le jazz lui-même avait déjà été pur...

Un mouvement hip

Revenons à la programmation. De Winnipeg, les JFK and the Conspirators (4 et 5 juillet), proche du reggae mais d'esprit ska, puis, finalement, le New York Ska Jazz Ensemble (6 et 7 juillet), un band formé de gens des Toasters et des fondateurs Skatallites, et finalement des musiciens de l'étiquette locale Stomp, sous le vocable Stomp All-Stars (8 et 9 juillet), complètent le programme. Tous ces show tombent dans la catégorie petits budgets.

La dernière fin de semaine ajoutée à la programmation une soirée pour bourses mieux garnies, avec les Montréalais The Kingpins, groupe formé d'ex-membres des fameux et défunts Me, Mom and Morgentaler, grosse peinture de la fin des années 80 et des légendaires Gruosomes, explosif band de garage montréalais, et les New Yorkais The Slackers.

La syncope joyeuse du ska remonte donc aux années 60. Sa courte vie a été quelque peu entachée par des fans qui comptaient parmi les tapageurs skinheads, mais de plus en plus d'amateurs de la chose saccadée pratiquent moins la violence politisée que la danse

sautillante. Le genre est de plus en plus populaire, au point où les radios jouent maintenant haut et fort des formules pas si édulcorées que cela, celle notamment des parfois musclés Mighty Mighty Boss-tones, que les Montréalais verront sur la scène lors du Vans Warped Tour 2000 de cette année, à l'île Sainte-Hélène (le 21 juillet) et celle des plutôt commerciaux No Doubt, que l'on dit vendus aux grands argentiers de la planète.

En 1979-80, le genre avait connu des moments forts avec des groupes comme les Specials ou Madness, forts du hit *Our House* (...in the Middle of the Street). L'après-Sex-Pistols allait être plus léger, sous l'orbe des radicaux The Clash. La musique essentiellement basée sur le contre-temps reprenait du gallon dans les années 90. Signe des temps, le vocable indépendant du ska semble de plus en plus récupéré par les institutions. Mais le temps reste à la fête. Les guitares répétitives, les accords plaqués et les musiciens en surnombre, ils jouent en bande élargie, les musiciens ska, vous mettent devant l'impossibilité de rester stoïque. Qui s'en plaindra?



Les Kingpins

SOURCE FIJM

Dans
les cordes
de CharlieBRIAN MYLES
LE DEVOIR

Qui pourrait croire que Charlie Haden a déjà mis les pieds au Grand Old Opry, la Mecque du country où il s'est produit jadis avec le groupe familial?

Du Grand Old Opry à la Place des Arts, le jeune cow-boy a parcouru les plaines de l'Amérique, d'ouest en est, à l'inverse des chercheurs d'or, afin d'exploiter au mieux le filon musical que lui a révélé la contrebasse.

Polyvalent, accompli, maniaque de la sonorisation comme il en a encore fait la preuve hier, Charlie Haden et son Quartet West lançaient le Festival international de jazz de Montréal en survolant *The Art of the Song* avec le soutien sans faille d'I Musici, Shirley Horn et Bill Henderson. Un concert d'une grande beauté, rondement mené par le pianiste Alan Broadbent, le responsable des arrangements qui a passé la soirée à diriger l'orchestre d'une main et à pianoter de l'autre. Ni tout à fait assis, ni tout à fait debout, Broadbent menait avec diligence un troupeau de violonistes et violoncellistes appuyant avec réserve le West Quartet.

Au sax ténor, Ernie Watts. À la batterie, Larence Marable. Aux voix, Shirley Horn et Bill Henderson, comme sur l'enregistrement de *The Art of the Song* (Verve) l'album ayant alimenté l'essentiel du spectacle d'hier.

Curieusement, même s'il a remis chapeau et bottes de cuir depuis belle lurette, Charlie Haden s'est inspiré des musiques ayant bercé son enfance sur cet art de la chanson, un disque salué hier par Alain Simard comme l'un des ses préférés. Le président-fondateur du FIJM remettait le prix Miles-Davis à Monsieur Haden pour l'ensemble de son œuvre. Le natif de l'Iowa n'a pas manqué de remercier le public montréalais et l'organisation du FIJM, son festival préféré. Haden est l'un des enfants chéris du public local, et il est dans l'ordre des choses que son grand talent soit enfin récompensé.

Le Quartet West, une affaire datant de 1986, s'est chargé des réjouissances dans une indéniable atmosphère de complicité. C'est que la formation est pratiquement restée inchangée, épargnée par l'épreuve du temps. Larence Marable époussette furtivement sa batterie depuis presque les tout débuts. Le saxo Ernie Watts et le pianiste Alan Broadbent sont de la cavale depuis sa lancée. Et ce brave Charlie se cachait derrière la contrebasse. Se doutait-il qu'il avait tout le monde dans les cordes, les siennes et celles d'I Musici? Jolie rencontre contrastée entre le lyrisme des cordes démultipliées et la rythmique d'un Quartet solidaire.

Un art
de la
chanson
à la fois
lyrique et
rythmique